

**Délibération du Bureau du Conseil d'Administration n° 29-22  
Séance du 19 septembre 2022**

Rendue exécutoire

---

Le Bureau du Conseil d'Administration de Val d'Oise Habitat s'est tenu le 19 septembre 2022 à 14h00, sous la présidence de Madame Marie-Christine CAVECCHI, le quorum étant atteint.

**PRÉSENTS :**

M <sup>me</sup> Marie-Christine CAVECCHI	Présidente
M. Patrick BAQUIN	Administrateur
M <sup>me</sup> Sabrina ECARD	Administratrice
M <sup>me</sup> Agnès RAFAITIN	Administratrice
M. Emmanuel VIEGAS	Administrateur

**5 présents**

**ABSENTS/ EXCUSES ayant donné pouvoir :**

M. Xavier HAQUIN CAVECCHI	Vice-président, ayant donné pouvoir à M <sup>me</sup> Marie-Christine
M. Christophe NOELETTE	Administrateur

**2 absents / excusés ayant donné pouvoir**

**Services internes VOH :**

M<sup>me</sup> Séverine LEPLUS, M. CAVITTE, M. CLAUDE, M. CARMIER, M<sup>me</sup> POINLANE.

**Direction/Service :** Direction Générale Adjointe du Patrimoine / Direction Gestion et commercialisation, des copropriétés et des ventes

**Objet :** Prolongation du bail à construction des Résidences du CROUS à CERGY

Vu le rapport présenté au Conseil d'Administration du 12 octobre 2020 relatif à l'objet susvisé ;  
Vu la délibération n°35-20 du Conseil d'Administration du 12 octobre 2020 relatif à l'objet susvisé ;  
Vu le rapport présenté au Bureau du Conseil d'Administration du 20 septembre 2021 relatif à l'objet susvisé ;  
Vu la délibération n°36-21 du Bureau du Conseil d'Administration du 20 septembre 2021 relatif à l'objet susvisé ;  
Vu le rapport présenté au Bureau du 19 septembre 2022 relatif à l'objet susvisé ;

**Le Bureau du Conseil d'Administration, après en avoir délibéré :**

- Approuve la signature d'un avenant de prorogation du bail à construction par acte sous-seing privé entre le CROUS et Val d'Oise Habitat pour une durée d'un an supplémentaire à compter du 15 octobre 2022 afin de permettre la signature ultérieure par acte authentique d'un avenant entre l'Etat, le CROUS et Val d'Oise Habitat.
- Autorise le Directeur général ou son représentant dans le cadre des délégations en vigueur à signer cet acte.

**Approuvé à l'unanimité****Pour Extrait Certifié Conforme  
La Présidente****Marie-Christine CAVECCHI**